



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU MORBIHAN

Le Préfet du Morbihan
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

La Préfète de la Région Bretagne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet Maritime de l'Atlantique
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
N° 2002/89

ARRETE

portant création d'un périmètre de protection
de la réserve naturelle des marais de SENE

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L 332-16 à L 332-18, et l'article R.242-36 du code rural ;

Vu le décret du 21 août 1996 portant création de la réserve naturelle des marais de Séné ;

Vu le décret n° 78-272 du 9 mars 1978 sur l'organisation de l'action de l'Etat en mer ;

Vu l'arrêté du 4 juin 1962 réglementant la circulation dans les eaux et rade de la 2^{ème} Région Maritime ;

Vu le décret n° 90-94 du 25 janvier 1990 ;

Vu l'avis du comité consultatif de la réserve du 9 décembre 2000 ;

Vu les pièces afférentes à l'enquête publique relative au projet de périmètre de protection de la réserve naturelle des Marais de SENE, le rapport du commissaire enquêteur du 25 janvier 2001, la délibération du conseil municipal de la commune de SENE du 17 décembre 1999, l'avis de la commission départementale des sites siégeant en formation de protection de la nature du 14 novembre 2001 ;

Sur proposition de Mme la directrice régionale de l'environnement ;

